

Le 18 juillet 1951 a vu la création d'une association dénommée « Cercle de la voile St-Brieuc Binic ».

Lors de son assemblée générale du 26 juillet 1965, il est décidé que le « cercle de la voile de St- Brieuc Binic » porterait désormais le nom de « Cercle de la voile de St-Brieuc » laissant aux plaisanciers Binicais le soin de créer un nouveau club local.

Un comité provisoire (Madame Hervio, Messieurs Boulard, Lechartier, Le Traon et Tournier) a été chargé de la création de ce club, qui a tenu sa 1^oAssemblée générale le 14 août 1965. C'est ainsi qu'est né le CLUB NAUTIQUE DE BINIC.

Dès ce début d'activité la nécessité d'avoir un local s'est faite sentir et la Commune de Binic a été sollicitée immédiatement afin d'obtenir la concession d'un terrain pour la construction d'un local.

Il faudra un peu de temps avant que cette requête et les diverses autorisations administratives n'aboutissent et ce n'est que courant 1969 que le dossier a pu être bouclé. Le club n'ayant bénéficié d'aucune subvention pour le financement de la construction, dont le coût s'élevait à 85620 Frs. Il a fallu avoir recours à un emprunt de 50.000 frs et faire appel à la générosité de 12 membres fondateurs à hauteur de 12.000 frs pour boucler le budget. L'architecture de ce bâtiment, qui a très vite pris le nom de « La Cocotte », a été critiquée par certains à l'époque. Depuis les Binicais l'ont adopté, il fait partie du paysage.

Durant les années 70, sous l'impulsion des présidents successifs, Paul LAVOLLEE, Serge RAPHALEN, Michel BOIVIN et Dominique SERRE, les activités « Croiseurs » (Corsaires, Mousquetaires...) et « Dériveurs » (4.20, 4.70, Vauriens, Finns, Moth et Yoles) se développent considérablement, le club obtenant en 1972 le titre de « Club de l'année » :

- Gestion d'une zone de mouillage dans l'avant port pour les membres du CNB.
- Création d'un centre d'entraînement hivernal en dériveur.
- Organisation de régates locales et régionales: Binica-Cup, Course de la Baie, Les bottes de 7 nœuds, Festival des dériveurs.
- Organisation de régates nationales : Parade des solitaires, National Yoles ok, National Vauriens, Championnat de France 505, National Europes.
- En 1975 la commune de Binic rétrocède la concession du port au club qui devient ainsi gestionnaire du port de plaisance jusqu'en 1982.

Les années 80, durant lesquelles la présidence du club passera à Jean-René MENARD (1983), puis à Yvon LE CORNEC (1989) voient une évolution des activités, la planche à voile commence à prendre le pas sur le dériveur :

- Entraînement d'hiver planches et dériveurs
- Organisation de régates : La Mino, le Festival des Planches, le Championnat de France de Planche Artistique.

Les croiseurs, après une baisse de régime, retrouvent une activité importante. En parallèle des croisières estivales en flottille, le programme de régates se développe avec l'organisation des diverses coupes :

- La coupe « Jean Bart Marine » qui réunira jusqu'à 65 bateaux
- La coupe « Charransol », 1 homme, 1 femme, 1 bateau
- La course de la Baie : Binic-Bréhat-Erquy-Binic
- La coupe « Binic-Nautic » : Binic-Jersey-Binic
- La coupe « Roger Malo »

Et surtout le lancement du « Challenge d'hiver » qui portera le nom de « Challenge Le Clipperton », puis « Challenge La Mascotte », va réunir une trentaine de bateaux pour dix régates se déroulant d'octobre à avril.

Durant la décennie 90, l'activité va encore progresser, dynamisée par la mise en service du nouveau port de St Quay auprès duquel le club a obtenu l'accueil gratuit des participants aux challenges pour la période d'octobre 90 à mai 91, attirant ainsi des concurrents des ports voisins : Le Légué, Dahouet, Lézardrieux, Tréguier. Le challenge d'Hiver est désormais scindé en deux parties, l'Automne : Le Challenge La Mascotte qui deviendra Challenge Marinarmor et le Printemps : Le Challenge Avel Spi qui deviendra le Challenge Jean Bart Marine.

Depuis plusieurs années le club organisait une régates Binic-Jersey-Binic durant le pont de l'Ascension. Le Comité Départemental de Voile désirant créer un événement pouvant rassembler les concurrents des divers clubs de la région a souhaité que cette régates soit co-organisée par les clubs Binic, Le Val André et St-Quay. C'est ainsi que sont nés « Les 3 Jours d'Armor » qui ont rassemblé jusqu'à 60 bateaux au départ. Organisés successivement par le Yacht Club du Val André en 1990, le CNBinic en 1991, puis à tour de rôle les années suivantes jusqu'en 1996. En 1997 un différent est né entre le YCVA et le CNB qui devait être l'organisateur cette année, le YCVA revendiquant la « propriété » de l'épreuve et voulant désormais organiser seul cette épreuve.

En dehors de la « régates », la « croisière » s'organise autour d'une nouvelle section qui vient de se créer au début 1994 : c'est « La section Voile pour Retraités » qui propose des navigations en flottille à tous ceux qui veulent naviguer dans une ambiance conviviale. Cette section dont les membres ont du temps libre va réaliser un certain nombre de travaux d'entretien sur la « Cocotte ».

Les « Optimists, Dériveurs, Catamarans et Planches » fonctionnent durant l'été et les vacances de Paques et de Toussaint.

La traditionnelle « Parade des dériveurs » au mois d'août fonctionne toujours avec succès, tandis qu'une équipe de compétition se structure au fil des années en « Optimist », puis « Equipe » et enfin « 420 ».

Les jeunes du club vont participer à de nombreuses compétitions départementales, régionales, nationales et internationales avec une sélection pour un équipage du club au Championnat du monde 420 en Australie en décembre 1994.

En 1997 le club a acheté une série d'Optimists d'occasion en contreplaqué et propose désormais des stages encadrés sur ses bateaux. C'est le début du fonctionnement de « l'Ecole de Voile du CNB », dont l'activité va croître rapidement avec le remplacement des premiers Optimists et l'acquisition de 5 « Equipes », et surtout grâce à l'embauche en septembre 1998 d'un brevet d'état dans le cadre des empois jeunes. C'est Gildas RATEAU qui devient le 1^{er} permanent du club, marquant ainsi un grand tournant dans la vie du club qui va désormais proposer des activités à l'année.

Evènement tragique, le 21 mars 1999, Gildas qui s'entraînait sur son 6.50 dans le but de participer à la « Mini Transat » est tombé à la mer à 3 heures du matin au large des Roches Douvres et n'a pu être récupéré par ses 2 coéquipiers.

Gildas avait su se faire adopter et avait été très vite apprécié de tous, petits et grands. Nous ne pourrions oublier son sourire omniprésent, sa joie de vivre, son dynamisme, sa disponibilité. Par sa présence quotidienne et ses initiatives Gildas avait apporté au Club une seconde vitalité. Merci à Bertrand CALVARIN du club de Chatelaudren qui a assuré le relais et soutenu, suivi et encouragé tous nos jeunes qui ont pu finir leur saison.

Fin juin nous avons accueilli Vivien DEGOUVES de NUNCQUES comme nouveau permanent. Il vient d'obtenir son Brevet d'Etat. Il a pratiqué la compétition en Opti, Equipe, 420 et Laser et a été moniteur à Port Blanc durant plusieurs étés.

Côté « habitables », la montée en puissance du port de St-Quay et sa flotte de « First Class 8 » contre lesquels nos croiseurs traditionnels ne peuvent lutter va conduire une diminution progressive de la participation aux divers challenges, au profit d'épreuves comme le « Tour des Côtes d'Armor » qui sur un même parcours rassemble les catégories « Régates » et « Rallye », et des croisières en flottille de la section voile pour retraités qui s'est enfin trouvé un nom : les « Bat-La-Houle »

Le club aborde la décennie 2000 avec un effectif de 204 membres (soit un doublement en 5 ans) dont 138 jeunes.

Vivien va continuer sur cette lancée en développant de nouvelles activités comme la « Voile Scolaire », en proposant de nouveaux supports pour attirer de nouveaux pratiquants : catamarans, planches et 420 pour les adultes. En 2005 l'effectif aura à nouveau doublé pour passer à 412 membres.

Le sponsoring de « Binic Gastronomie Mère Lalie » a permis au club d'acquérir des optimists neufs pour la compétition et les subventions du Conseil Général et de la Commune celui d'un nouveau bateau de sécurité pour encadrer la flotte qui prend de l'importance.

Depuis 2003 le club organise sur un week-end mi-septembre une régates pour les « Finns ». C'est le retour d'une série qui était très active au club dans les années 70.

Événement majeur : La FFV confie au club l'organisation du « Championnat de France Espoirs » pour la série « 4.20 » en 2003 et « 4.20 et L'Equipe » en 2004. Ce fut un gros travail de préparation depuis début 2002 et une mobilisation sans faille de tous les bénévoles, permanent et moniteurs du club, soit environ 80 personnes à terre et sur l'eau, pour plus de 100 équipages en régates. La qualité d'organisation et d'accueil de cette épreuve, dont les retombées économiques ont été très importantes, a été reconnue et très appréciée par les concurrents, Binic recevant les félicitations de la FFV.

En 2004 ce sera aussi un changement de « look » de la « Cocotte ». Par mesure de sécurité tous les vitrages ont été remplacés en réduisant leur hauteur, par du verre feuilleté. Gros investissement qui nécessitera de recourir à l'emprunt.

2006 marque un nouveau tournant dans la vie du club. 10 ans après le démarrage de l'école de voile, le club obtient enfin le soutien financier des collectivités, Commune, Communauté de communes et Conseil Général. Durant cette période l'école de voile a réalisé une belle progression, mais il a fallu passer beaucoup de temps pour constituer les dossiers, les actualiser, les présenter dans de nombreuses réunions avant d'obtenir l'aide des collectivités. Il faut remercier l'équipe du club et tout particulièrement « les Yves », Yves LE VOYER et Yves OLLIER qui ont travaillé avec persévérance pour faire aboutir ce dossier.

Ceci nous a conduits à dissocier l'activité « Ecole de Voile » du Club Nautique en créant une nouvelle association « Binic Loisirs Nautiques » pour gérer cette activité. Le transfert est réalisé le 1^{er} octobre 2006. Le CNB ne laisse pas tomber cette nouvelle association dont le conseil d'administration est constitué de 14 membres dont 3 désignés par le Club Nautique, qui va donc accompagner l'évolution de « Binic Loisirs Nautiques ».

Depuis 2007 le Club Nautique a repris l'activité qu'il avait à sa création avec les propriétaires de bateaux de croisière et de dériveurs et catamarans. Par convention avec la Commune le Club gère un parc à bateaux clôturé utilisé par la « Voile Légère » du 15 mars au 15 octobre et par les « Habitables » pour l'hivernage à terre.

La « Cocotte » qui servait de « local à tout faire » pour l'école de voile étant passablement dégradé, de gros travaux de réhabilitation et de réaménagements ont été débutés dès l'hiver 2006. Ils ont été financés pour partie sur les fonds propres du club pour et partie en faisant appel à la générosité des membres comme lors de sa construction.

Merci aux généreux donateurs et à tous les bénévoles qui n'ont pas compté leurs heures passées dans la menuiserie, l'électricité, la plomberie ou la peinture et tout particulièrement à Jacky AMZALLAG qui a été « l'architecte » du chantier.

Depuis la « Cocotte » est ouverte tous les samedis en fin d'après-midi. C'est un local très convivial où les membres du club se retrouvent pour discuter de leurs futures croisières ou revivre celles du passé.

En 2003 le Club, grâce au dynamisme d'Yves OLLIER, avait mis en place une organisation pour rationaliser la mise à sec des habitables, la municipalité de l'époque ne voulant pas s'en charger. Cette organisation bien rodée permettait, en toute sécurité, le grutage d'une vingtaine de bateaux dans la journée, sur le parc à bateaux.

L'opération de mise à sec d'octobre 2010 a été annulée. Cette décision fait suite à la présentation du projet d'implantation du Pôle nautique sur le terre plein de l'Aber Wrac'h lors du conseil portuaire du 8 octobre. Le parc géré par le Club va disparaître dans sa forme et implantation actuelle. Le club et le port avait des avis divergents sur la maîtrise de cet espace. Les nouvelles contraintes de manutention et d'hivernage (interdiction de nettoyer les carènes et de passer de l'antifouling) ne conviennent plus, la plate-forme de carénage qui sera opérationnelle pour l'été 2011 ne pouvant accueillir que des bateaux de moins de 8 mètres, il faudra ressortir ailleurs les bateaux pour caréner.

La gestion de ce parc étant reprise par le port, les propriétaires de dériveurs n'ont désormais plus que la capitainerie du port comme interlocuteur pour avoir accès à ce parc, ce qui va entraîner à terme la disparition de cette section.